

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Professionalité infirmière émergente - Posture de coopération 3.1 EE* 2026-2027

Code : S.SI.370.3453.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS: 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☒ Bb3 ☒ Bb4

*En respectant les dispositions légales liées aux transmissions écrites (Bb3)

*En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·trice : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☒ Cb4

*En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 et Cb4)

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☒ Gb4

*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

*En adoptant une attitude responsable pour sa propre santé et celle de ses collègues et en adoptant des mesures de promotion et de prévention (Gb4)

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- S'investir en équipe dans la mission commune des soins infirmiers en tenant compte de la dimension collective des situations de travail.
- Distinguer sa contribution dans le travail en équipe inter/intra professionnelle en dialoguant dans un espace d'intercompréhension sur les situations de travail.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Coopération et travail en équipe
- Les risques professionnels dans l'exercice infirmier (santé et sécurité au travail)
- Ethique (les grands principes éthiques)
- Organisation du travail
- Cadre juridique de l'exercice infirmier
- Socialisation estudiantine et sa place dans le collectif

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☒ Autre : présentation de groupe | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Ecrit sur table | ☐ Oral individuel | ☐ Pratique |
| ☐ ECOS | ☐ Oral en groupe | ☒ Autre : Dossier écrit individuel |
| | ☐ Dossier écrit de groupe | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- | | |
|-------------------|--|
| Répétition | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec. |
|-------------------|--|

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (Eleventh edition). Elsevier
- Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*. La Découverte.
- Dejours C. (1993). Coopération et construction de l'identité en situation de travail. *Futur antérieur*, 16 (2), 41-52
- Droz, N., & Wahlen, A. (2018). *Burnout, la maladie du XXI^e siècle ?* Favre.
- Guillaume, Y. (2017). Plaidoyer en faveur de l'éthique d'une posture professionnelle. *VST-Vie sociale et traitements*, 133(1), 86-89. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2017-1-page-86.htm>
- Hourcade, A. (2021). Pour une spécificité de l'éthique infirmière : apport de l'éthique des vertus. *Recherche en soins infirmiers*, 147(4), 7-16. DOI : 10.3917/rsi.147.0007
- Jorro A, De Ketele J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.
- Kim, H. S. (2015). *The essence of nursing practice: Philosophy and perspective*. Springer Publishing Company.
- Lattuca, M., Maratta, D., Beffert, U., Chevrier, A. & Winer, L. (2023). « Healthcare AI: A Revised Quebec Framework for Nursing Education », *Quality Advancement in Nursing Education – Avancées en formation infirmière*, vol. 9, no 3, article 2. DOI : <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1408>
- White, J., Gunn, M., Chiarella, M., Catton, H., Stewart, D., (2025). Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière ». Rapport final du projet, juin 2025. Conseil International des Infirmières.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Sophie Bois Béranger

Descriptif validé le 09.09.2026 la doyenne Gora Da Rocha

